

Avenant du 18 octobre 2018 portant modification de l'accord de salaire 2018 pour l'ensemble du territoire Rhône-Alpes signé 15 février 2018.

Entre le collège employeurs,

Le Syndicat de l'Architecture, 24 rue des Prairies 75020 PARIS,

Représenté par : *Françoise GROSHEMS*

L'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSFA), 29 boulevard Raspail 75007 PARIS,

Représentée par : *Gilles LEFEBVRE*

Et le collège salarié,

- Le Syndicat CFE CGC BTP, 15 rue de Londres 75009 PARIS,

Représenté par :

- La FNSCBA CGT, Case 413, 263 rue de Paris 93514 MONTREUIL Cedex,

Représentée par :

- La Fédération Générale FO Construction, 170 avenue Parmentier 75010 PARIS,

Représentée par : *Rodolphe De mure*

- Le SYNATPAU CFDT, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau 75010 PARIS,

Représentée par : *Aziliz JEANNU*

- La FESSAD UNSA, 21 rue Jules Ferry 93177 BAGNOLET Cedex

Représentée par : *Bruno QUEVEDA*



25831908110000562628

[Handwritten signatures and initials]

Il est convenu ce qui suit :

Article 1^{er}

Un article 6 est ajouté :

« Les partenaires sociaux ont considéré qu'un accord de salaire n'avait pas à comporter les stipulations spécifiques mentionnées à l'article L 2232-10-1. En effet, celui-ci doit s'appliquer quelle que soit la taille de l'entreprise, a fortiori dans une branche composée presque exclusivement d'entreprises de moins de 50 salariés »

Article 2

Les dispositions du présent avenant prendront effet le premier jour du second mois civil suivant la parution au Journal officiel de son arrêté d'extension.

Fait à Paris, le 18 octobre 2018

Collège employeurs

Pour le Syndicat de l'Architecture

Nom prénom Signature :

Françoise GROSSENIER



Pour l'UNSFA

Nom prénom Signature : LEFEBVRE



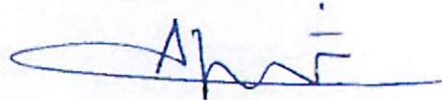
Collège salariés

Pour le Syndicat CFE CGC BTP

Nom prénom Signature :

Pour le SYNATPAU FNCFB CFDT

Nom prénom Signature : Agnès JEANNU

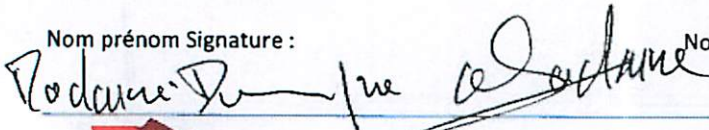


Pour la FNSCBA CGT

Nom prénom Signature :

Pour la FG FO Construction

Nom prénom Signature :



Pour la FESSAD UNSA

Nom prénom Signature :

